



**Banque des États de l'Afrique Centrale
(BEAC)**

Rapport de Contrôle de la Salle des Marchés

Exercice clos le 31 décembre 2017

RAPPORT DE CONTROLE DE LA SALLE DES MARCHES
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017
au Conseil d'Administration
Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons procédé au contrôle des activités de la Salle des Marchés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les faiblesses constatées dans l'organisation et le fonctionnement de la Salle des Marchés, ainsi que nos principales recommandations, ont fait l'objet d'un suivi présenté dans notre Lettre sur le Contrôle Interne.

De nos contrôles, il résulte les principales observations suivantes :

- La position de change au 31 décembre 2017 est constituée, au sens strict, de la situation des avoirs en devises placés auprès des contreparties (dépôts monétaires et opérations sur titres) et en comptes espèces et titres auprès des correspondants, ainsi que de la valorisation du stock d'or. Au 31 décembre 2017, cette position s'élève à FCFA 345,679 milliards contre FCFA 1 621,685 milliards de FCFA à fin 2016 en raison de :
 - la cession intégrale du portefeuille de placement constitué après reclassement à fin décembre 2017, des 75% de la valeur nominale des titres d'investissement (-1 423,5 millions d'euros en valeur nominale), réalisées au cours de l'exercice 2017 ;
 - l'arrivée à maturité au mois d'Avril, Juillet et Octobre 2017 de trois lignes de titres du portefeuille d'investissement de valeur nominale totale de (- 190 millions d'euros en valeur nominale).
- Le tableau de variation du portefeuille d'investissement en valeur nominale se présente comme suit au 31 décembre 2017 (en millions d'Euros) :

Libellés	31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Maturité	31/12/2017
Titres d'investissement	474,5	0		190	284,5
Titres de placement	1 423,5	0	1 423,5		

- Le portefeuille d'investissement (Held to maturity) résiduel détenu par la Banque au 31 décembre 2017 est composé des titres suivants :
 - Titres français 55,36% ;
 - Titres allemands 44,64% ;
- Le risque de défaut émetteur est minime au 31 décembre 2017 car aucun émetteur dont les titres sont détenus ne présente un rating inférieur à la limite statutaire qui s'établit à AA.

- Le portefeuille d'investissement n'est pas valorisé au *mark-to-market* et n'enregistre pas de perte latente.
- La Banque, par le biais du Comité de Stratégies a décidé de céder l'intégralité de ses titres reclassés en portefeuille de placement au regard de la baisse continue des réserves de change et afin de protéger la Banque des moins-values dans un contexte de hausse des taux.

L'objectif de cette cession était de préserver la Banque des moins-values latentes consécutives à la valorisation de ces titres de placement à leur valeur de marché et endiguer la baisse continue des réserves de change et d'assurer une liquidité suffisante au Compte d'Opérations afin de respecter l'exigence de la quotité obligatoire équivalente à 50% des avoirs extérieurs nets.

La cession du portefeuille de placement a dégagé une moins-value nette de FCFA 15,789 milliards (soit FCFA 15 845 218 838 de moins-values et FCFA 56 310 924 de plus-values).

- La Banque, par le biais du Comité de Stratégies et conformément aux dispositions statutaires, afin de minimiser les risques de la Salle des Marchés, a décidé au 31 décembre 2017 de :
 - fixer le rating minimal exigible pour les opérations de marché et les titres éligibles à court terme, jusqu'à un an de maturité, équivalent à une note de qualité moyenne inférieure (Lower, Medium Grade), attribuée par au moins une des trois principales agences de notation, à savoir : une note minimale de P-3 pour Moody's, de A-3 pour Standard & Poor's et de F3 pour Fitch Rating ;
 - fixer du rating minimal exigible pour les opérations de marché et les titres éligibles à long terme, à plus d'un an de maturité, à une note de qualité moyenne supérieure, attribuée par au moins une des trois principales agences de notation à savoir : une note minimale de de A3 pour Moody's, de A- pour Standard & Poor's et pour Fitch Ratings ;
 - d'arrêter la liste suivante des contreparties autorisées pour la gestion déléguée (Banque Mondiale – AAA, Banque de Règlements Internationaux – AAA, Banque Africaine de Développement – AAA) ;
 - d'arrêter la liste suivante des dépositaires autorisés pour les portefeuilles de réserves ;
 - d'arrêter la liste suivante des contreparties autorisées pour les opérations d'achat/vente de devises, d'achat/vente d'instruments financiers, de dépôts monétaires et d'or, pour les portefeuilles de réserves ;
 - d'arrêter la liste suivante des émetteurs autorisés hors zone euro pour les portefeuilles de réserves de change ;
 - d'arrêter la liste suivante des devises autorisées pour les portefeuilles de réserves (Euro (EUR), Droits de Tirage Spéciaux (DTS), Dollar US (USD), Livre sterling (GBP), Franc suisse (CHF), Yen japonais (JPY), Yuan chinois (CNY), Or (XAU))
 - de maintenir le portefeuille d'investissement actuel de la BEAC jusqu'à la maturité des titres en juillet 2018.
- Le solde résiduel de FCFA 5,943 milliards de la réserve de réévaluation constatée en 2010 a été totalement amorti, suite à la décision du Comité de Stratégies de la Salle des marchés de reclasser les 75% de la valeur nominale du portefeuille d'investissement en titres de placement à fin 2016.

- Les charges et les produits générés par la Salle des Marchés retracés dans la comptabilité générale ont permis de dégager un résultat comptable net (hors intérêts sur Compte d'Opérations et Compte Spécial de Nivellement) de FCFA 121,184 milliards au 31 décembre 2017 contre FCFA 272,942 milliards au 31 décembre 2016. Cette baisse significative s'explique par la plus-value marginale dégagée sur la cession des titres de l'exercice de FCFA 111,033 milliards (contre FCFA 230,656 milliards l'exercice précédent).
- Le stock d'Or n'a pas connu de variation entre le 31 décembre des exercices 2016 et 2017. Il demeure de 201 865,777 onces. Sa valeur de marché s'élève à FCFA 142,196 milliards au 31 décembre 2017 contre FCFA 143,865 milliards au 31 décembre 2016. Cette baisse découle d'une évolution défavorable du cours de l'once sur la période. En effet, le cours de l'once d'or s'est déprécié de 1,16% (de 1 086 EUR à fin 2016 à 1 074 EUR au 31 décembre 2017).
- Le placement de l'Or géré par la Salle des Marchés a généré au cours de l'exercice 2017, des produits de FCFA 248 millions contre FCFA 389 millions de FCFA en 2016. Ceux-ci ont été directement imputés dans le résultat de la Banque.

Yaoundé, le 23 mars 2018.

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Afrique Centrale



René LIBONG
Associé

Mazars Cameroun



Jules Alain NJALL BIKOK
Associé